

Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre

Numéro 7 (2003)
Varia

Noëlle Deflou-Leca

Saint-Germain d'Auxerre et ses dépendances : la place d'un monastère dans la société médiévale du milieu du Ve siècle à la fin du XIIIe siècle.

Thèse de doctorat de l'Université de Bourgogne sous
la direction d'Alain Saint-Denis, décembre 2000

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Noëlle Deflou-Leca, « Saint-Germain d'Auxerre et ses dépendances : la place d'un monastère dans la société médiévale du milieu du Ve siècle à la fin du XIIIe siècle. », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], 7 | 2003, mis en ligne le 05 décembre 2007. URL : <http://cem.revues.org/index3722.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre
<http://cem.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://cem.revues.org/index3722.html>

Document généré automatiquement le 02 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Noëlle Deflou-Leca

Saint-Germain d'Auxerre et ses dépendances : la place d'un monastère dans la société médiévale du milieu du Ve siècle à la fin du XIIIe siècle.

Thèse de doctorat de l'Université de Bourgogne sous la direction d'Alain Saint-Denis, décembre 2000

- 1 L'objet de cette thèse de doctorat ¹ est d'élaborer une enquête d'histoire monastique selon deux axes de recherche complémentaires. Le premier porte sur les dépendances monastiques qui viennent peu à peu s'inscrire dans la filiation de Saint-Germain entre le VI^e siècle et le XII^e siècle et témoignent d'un certain rayonnement abbatial. D'une manière générale, ces établissements, appelés traditionnellement prieurés, sont très mal connus. On ignore à peu près tout des frères qui y vivaient et de leurs relations avec le milieu local tant sur le plan territorial, qu'économique et spirituel. Mais au-delà de l'attrait spécifique de chacun de ces établissements, il s'agit surtout ici de tenter de comprendre les liens qui les unissent à leur abbaye-mère. Le petit réseau monastique est alors appréhendé comme un corps dont la cohérence et l'évolution dans le temps restent à saisir. En effet, s'il témoigne assurément d'un certain rayonnement abbatial, cet ensemble ainsi formé autour de Saint-Germain reste limité à dix-huit dépendances. Les historiens du religieux se sont jusqu'alors peu penchés sur ces petits réseaux monastiques ² et avec un essor restreint pour une abbaye qui connut pourtant son heure de gloire à l'époque carolingienne, le réseau monastique de Saint-Germain offre l'occasion d'éclairer ce champ encore mal défriché de la recherche.
- 2 À cette approche de l'identité monastique envisagée du point de vue du corps abbatial formé par l'établissement principal et ses dépendances il a semblé pertinent de greffer une autre perspective destinée à cerner de plus près l'ancrage du monastère dans la société qui l'entoure et le réseau des relations qu'il y entretient. Partant du constat qu'un monastère n'est pas un élément isolé du monde mais un acteur de la société, il a paru nécessaire de saisir les hommes qui gravitaient autour de lui, notamment pour cerner leur rôle dans la création des dépendances et dans l'élargissement de la zone d'influence du monastère. L'abbaye fut donc sciemment abordée comme un système monastique complexe, lentement élaboré, comportant plusieurs réseaux imbriqués de fidèles qu'elle attire et de dépendances qu'elle dirige.
- 3 L'enquête s'appuie sur la confrontation de sources variées et réparties de manière déséquilibrée sur l'ensemble de la période considérée. L'essentiel est constitué par une documentation narrative et diplomatique. Deux récits de Gestes forment le socle des investigations et ponctuent les siècles étudiés : les *Gesta pontificum Autissiodorensium* commencés vers 873 et poursuivis sans lacune jusqu'à la fin du XIII^e siècle offrent un regard sur les origines du diocèse ; les *Gesta abbatum sancti Germani* proposent en 1290 une relecture de l'histoire monastique depuis la réforme de la fin du X^e siècle. Les actes de la pratique sont nombreux, rassemblés notamment dans les deux cartulaires de l'abbaye réalisés dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Deux des dépendances possèdent également un cartulaire propre. À cette assise documentaire, il faut ajouter de larges incursions dans les sources archéologiques et iconographiques - notamment pour chacune des dépendances - et signaler une lacune préjudiciable à l'étude, celle des sources commémoratives.
- 4 Le haut Moyen Âge, jusqu'au X^e siècle, se caractérise par la lente mise en place des fondements de l'identité de l'établissement fondé par saint Germain qui devient monastère au plus tard

- au VIII^e siècle. Si la période carolingienne, et surtout le règne de Charles le Chauve, marque assurément l'apogée de Saint-Germain, rien ne laissait pourtant présager ce succès. Jusqu'à cette époque, en effet, la politique d'expansion monastique n'apparaît pas clairement. La relative indigence des sources n'est sans doute pas étrangère à cette image. Quoi qu'il en soit, cette expansion s'appuie sur deux piliers fondamentaux : l'évêque Germain et les aristocraties épiscopales et royales. La figure de saint Germain est au cœur des dévotions accomplies au sanctuaire et constitue sa principale force d'attraction. D'abord stimulé par les évêques de la cité qui, en tant que successeurs de Germain, assurent la protection de sa fondation et le développement de son culte, le sanctuaire voit dès le VI^e siècle la monarchie s'intéresser à lui.
- 5 La reine franque Clotilde est la première à manifester cet attachement en orchestrant la construction d'une grande basilique à l'emplacement du mausolée du saint évêque. Brunehaut, Ingonde et Bathilde marquent une même dévotion envers saint Germain. Les souverains carolingiens, au premier rang desquels il faut placer Charles le Chauve, reprennent et accentuent ce culte en faisant de l'abbaye auxerroise un sanctuaire sous leur protection directe, une *domus regia* pour reprendre les propos de Carlrichard Brühl³.
- 6 Cette dévotion des puissants est d'abord marquée par des donations foncières qui assoient l'emprise temporelle du monastère dans le paysage local. Évêques et souverains cèdent avant tout des domaines de leur propriété personnelle. Ces donations sont à l'origine de la richesse patrimoniale du monastère essentiellement localisée dans un espace assez restreint entre le Loing (à l'ouest) et l'Armançon (au nord et à l'est). Ce rayonnement abbatial est aussi à l'origine de la première entrée dans la dépendance monastique de Saint-Germain. Le petit monastère de Cessy en Nivernais est cédé par une certaine reine Ingonde dont l'identité reste énigmatique. Même si la chronologie de cette réunion nous échappe, il s'agit là de la première antenne d'un réseau de dépendances régulières contrôlées par l'abbaye. Le rattachement monastique de Moutiers-en-Puisaye est différent. Attiré par la renommée de Saint-Germain, il entre de sa propre initiative dans la dépendance auxerroise, sans doute sous le règne de Charles le Chauve.
- 7 Entre les V^e et X^e siècles, le culte de saint Germain est donc le principal facteur d'expansion de son sanctuaire. Le rayonnement de sa fondation se construit grâce à la dévotion des plus grands laïcs et ecclésiastiques du royaume envers le pontife fondateur. Mais ceux-ci ne s'attachent quasiment pas à instaurer une filiation entre des établissements réguliers et la grande abbaye. Jusqu'au X^e siècle, l'ébauche du réseau monastique de Saint-Germain reste donc parallèle à l'institution de son réseau de fidèles bienfaiteurs.
- 8 Les XI^e et XII^e siècles inaugurent la véritable expansion abbatiale avec le passage d'un statut de simple monastère à celui de chef d'un réseau monastique. Ces bouleversements sont directement liés aux mouvements de réforme introduits au monastère à deux reprises. Saint-Germain est, en effet, soumis à deux réformes "clunisiennes" à un siècle d'intervalle.
- 9 Au cours du X^e siècle, les rivalités politiques en Auxerrois entre Carolingiens, Richardiens et Robertiens avait entraîné une mainmise laïque sur l'abbaye. Elle est reprise en main à l'initiative de l'un d'entre eux, le duc de Bourgogne Henri I^{er}. Dans les années 980, Henri fait appel à l'abbé de Cluny, Maïeul, pour venir restaurer l'observance régulière et rétablir le patrimoine monastique. L'action réformatrice de Maïeul et de son disciple Heldric, qu'il laisse à la tête de l'abbaye en 989, vise à libérer le monastère de toute tutelle extérieure et à réhabiliter la vocation initiale des frères. Elle a pour conséquence d'attirer à lui de nouvelles fidélités. Saint-Germain fédère désormais autour de lui des aristocraties locales titrées comme les comtes d'Auxerre, de Nevers et de Champagne ou non titrées comme les seigneurs de Donzy ou de Saint-Vérain ou encore de petits chevaliers. Entraînées dans le mouvement de réforme ces aristocraties régionales ou locales restituent les biens réguliers usurpés et transfèrent ainsi aux frères les prérogatives qu'ils exerçaient sur des établissements monastiques. Cinq petits monastères entrent ainsi dans la dépendance auxerroise dans les

décennies qui suivent la réforme. Mais au-delà des restitutions d'établissements préexistants, les bienfaiteurs manifestent aussi le souci de voir se créer de nouvelles fondations régulières. Ils offrent alors à Saint-Germain des terres et des édifices afin que les moines y fondent une obédience sujette.

10 Le XI^e siècle marque donc une nette évolution dans la destinée abbatiale avec un resserrement de son ancrage social autour des aristocraties locales (essentiellement comtale et ducale) mais aussi un essor très net des filiations cédées ou créées par ces aristocraties puisque neuf dépendances viennent rejoindre l'embryon de réseau monastique tissé à l'époque carolingienne.

11 La seconde réforme clunisienne intervient à peine plus d'un siècle après celle de Maïeul et d'Heldric. En 1096, l'abbé Guibert est déposé par Urbain II qui ordonne le redressement abbatial sous le contrôle de l'évêque d'Auxerre Humbaud. Après quatre ans de querelle, Cluny réussit à s'implanter à Saint-Germain et envoie Hugues de Montaigu, neveu de l'abbé Hugues de Semur, exercer l'abbatiate. Les modalités de cette réforme sont différentes de celles mises en œuvre un siècle plus tôt. Ici la filiation clunisienne et l'intégration à l'*Ecclesia cluniacensis* prime sur le strict souci du redressement de l'observance et du retour à la pureté initiale de la règle. Les ambitions d'Hugues de Semur sont plus larges et hiérarchiques que n'étaient celles de Maïeul. Si l'esprit de ces deux réformes est donc très différent, elles n'ont pas non plus les mêmes conséquences. Alors que la première est à l'origine directe d'une véritable expansion du réseau monastique, la seconde ne semble pas avoir engendré un aussi large mouvement de restitution et de donations auprès des pieux laïcs. Bien que peu documentés, les sept établissements qui rejoignent alors l'observance auxerroise semblent, en effet, moins liés à l'expression d'une volonté laïque que le fruit d'une initiative abbatiale.

12 Ces deux réformes des XI^e et XII^e siècles ont des conséquences essentielles sur l'influence exercée par Saint-Germain. Véritables régénérations monastiques, elles apportent un rajeunissement des structures régulières. Elles restaurent surtout un certain rayonnement de l'établissement dans une société plus régionale. Cet ancrage régional est à l'origine d'un dynamisme marqué par un essor patrimonial et une expansion du réseau des dépendances contrôlées par Saint-Germain.

13 Ce réseau des dépendances atteint ses limites au milieu du XII^e siècle. Dès lors l'abbaye s'emploie à le structurer et le consolider pour faire face aux évolutions sociales et religieuses qui apparaissent à cette époque. Pour Saint-Germain les XII^e et surtout XIII^e siècles sont moins synonymes d'expansion que d'adaptation.

- Adaptation à une diversification des dévotions spirituelles d'abord. Les fidèles négocient de plus en plus leurs bienfaits moyennant des contre-parties en nature (biens-fonds, hommes) ou surtout en argent. Les ventes faites au monastère connaissent ainsi un essor spectaculaire au XIII^e siècle. Plutôt que de porter sur la terre, les transactions laïques sont désormais avant tout assises sur les revenus du sol, taxes ou coutumes qui s'y attachent.
- Adaptation aussi aux mutations d'une clientèle monastique de plus en plus ouverte aux franges roturières de la société. Les comtes d'Auxerre-Nevers, soutiens omniprésents aux XI^e-XII^e s., n'apparaissent plus qu'épisodiquement dans la mouvance abbatiale. Ils laissent place à la petite noblesse et à de simples laïcs que l'on voit graviter en nombre et souvent en famille autour du sanctuaire. Cette époque consacre en réalité le dernier cercle de resserrement de l'aire d'influence monastique autour d'un réseau de bienfaiteurs locaux.
- Adaptation, enfin, à la concurrence religieuse née de l'éclosion de nouvelles formes de spiritualité. Les sources restent très laconiques sur les liens de Saint-Germain avec les Mendiants. En revanche, l'expansion cistercienne en Auxerrois constitue assurément un défi que l'abbaye sut relever avec pugnacité. Le souci d'occuper toujours une place

de choix dans l'ouest bourguignon entraîne aussi les frères à s'émanciper de la tutelle clunisienne en 1256 après plusieurs années de conflit.

- 14 Le XIII^e siècle, mieux documenté de toutes les phases de l'histoire monastique auxerroise, ne répond donc pas à l'image traditionnelle d'un déclin, bien au contraire. Il témoigne en revanche d'un réel épanouissement monastique et du profond enracinement des structures monastiques dans une société avec laquelle elles évoluent.
- 15 Après la mise en valeur des différentes adaptations du monastère aux évolutions de la société de son temps, il nous a paru nécessaire d'esquisser, dans une dernière partie, un bilan de l'organisation de ce petit réseau monastique auxerrois. Il faut d'emblée mettre en évidence la grande disparité qui règne entre ces obédiences pourtant peu nombreuses et souvent mal documentées. L'observance régulière, l'organisation des communautés, les pratiques liturgiques mêmes sont très variables d'un établissement à l'autre. Certains n'abritent que quelques frères, et sans doute pas de manière permanente. Ils sont étroitement dépendants de l'abbaye-mère. Les plus grands prieurés gèrent en revanche un convent de plusieurs dizaines de moines à la tête d'un vaste temporel et disposent d'une certaine autonomie. Véritables antennes auxerroises dans l'espace bourguignon toutes ces dépendances sont pourtant unies par une même filiation envers Saint-Germain. Celle-ci les soumet aux mêmes obligations financières ou administratives et les inscrit dans des relations d'aide et d'assistance avec leur l'abbaye-mère. Chef d'un réseau monastique solidaire et soudé, Saint-Germain ne semble pas pourtant avoir eu de véritable politique raisonnée en matière d'extension de ces filiations. C'est sans doute une des raisons qui explique pourquoi il n'est jamais réussi à former un véritable ordre ou une congrégation.
- 16 La publication de ce travail comportera en annexe une édition des Gestes des abbés de Saint-Germain qui viendra compléter la nouvelle édition et traduction des Gestes des évêques d'Auxerre récemment parue⁴ et rendre ainsi plus accessible deux textes auxerrois importants. Il s'agira d'une édition diplomatique à partir du seul manuscrit connu à ce jour. Conservé à la Bibliothèque Nationale de France⁵, c'est sans doute le manuscrit original ou, à tout le moins, contemporain de la rédaction de l'œuvre. Redécouvert par Pierre Janin il y a maintenant plus d'une trentaine d'années, il n'a jamais fait l'objet d'une étude approfondie⁶.
- 17 Ce texte semble avoir eu une diffusion très limitée, essentiellement au sein de l'érudition locale auxerroise⁷. Les Mauristes, bien représentés au XVII^e siècle à Saint-Germain par Dom Viole et Dom Cotron, y puisèrent largement pour constituer leur histoire de l'abbaye⁸. La filiation bénédictine se retrouve encore dans la transcription de quelques passages de la chronique abbatiale dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*. La seule édition complète du texte est celle de Philippe Labbe⁹ qui, bien qu'ancienne, demeure le texte de référence. La tradition manuscrite et imprimée de ces Gestes est donc à ce jour très restreinte.
- 18 L'édition ne peut s'envisager sans une analyse plus spécifique de la nature et des objectifs de ce récit. Les Gestes des évêques carolingiens sont le modèle d'inspiration auquel la chronique emprunte largement¹⁰. L'organisation en notices abbatiales successives comme la volonté très nettement apologétique affichée par le texte sont des caractéristiques puisées aux *Gesta pontificum*. L'abbé Gui n'hésite d'ailleurs pas à réutiliser des passages de son modèle épiscopal dans certaines de ses notices. En revanche, comme l'a déjà souligné Michel Sot, les Gestes abbatiaux se différencient des Gestes épiscopaux en ce qu'ils ne s'inscrivent pas dans la continuité des origines chrétiennes et ne cherchent pas à tout prix à se rattacher à un capital de sainteté originel¹¹. De plus, ils sont de rédaction tardive en regard de la plupart des autres récits du même type. Cela dit, le projet annoncé par l'abbaye est, en l'esprit, proche de celui des chanoines même si quatre siècles plus tard le contexte et les aspirations sont différents. S'il ne prend pas racine à la fondation de Germain, les Gestes inaugurent toutefois son récit sur une étape importante de l'histoire abbatiale puisqu'il s'agit de la première réforme menée

à Saint-Germain par Maïeul de Cluny à la fin du X^e siècle. Dans sa préface, le rédacteur Gui de Munois, abbé du monastère, justifie cette position par la carence des sources sur les abbatiats antérieurs. Même si on peut aisément admettre que la documentation se raréfiait à mesure de la remontée dans le temps, il est difficile de croire, comme il le soutient, qu'il n'ait rien trouvé à leur sujet d'autant que dans le cartulaire, à la constitution duquel il présida, se trouvent un certain nombre d'indices sur les abbés du haut Moyen Âge. Il est possible d'envisager que, devant la discontinuité des informations recueillies, Gui ait préféré s'abstenir plutôt que de se contenter de notices restreintes. Mais il est plus probable que le choix de Gui soit en fait une option délibérée. En commençant sa chronique par Heldric, disciple de Maïeul, Gui de Munois replace en effet l'origine de Saint-Germain non au temps de sa fondation mais à celui de sa renaissance spirituelle et matérielle, à la faveur d'une restauration de la discipline régulière et de l'intégrité des possessions monastiques spoliées par les laïcs. La réforme à l'image du baptême symbolise l'entrée dans une vie nouvelle et s'impose alors comme point de départ de la chronique monastique.

19 Les Gestes des abbés participent de la mémoire monastique et les choix qui sont ceux de leur rédacteur façonnent l'histoire interne de l'établissement. Il s'agit bien là d'une organisation de la mémoire communautaire et d'une réécriture du passé. Sources, organisation, modèles et desseins sont donc autant de points à examiner finement pour cerner le contexte et les objectifs de ces *Gesta abbatum sancti Germani* dans le cadre plus large de la construction d'une mémoire monastique.

20

Notes

1Titre original : *Mouvances laïques et ecclésiastiques dans la genèse du réseau monastique de Saint-Germain d'Auxerre (V^e-XIII^e siècle)*. La publication de ce travail est en cours. Il doit être édité dans la collection Travaux et Recherches du C.E.R.C.O.R.

2On peut signaler ici les cas de Fruttuaria (G. Penco, "Il movimento di Fruttuaria e la riforma gregoriana", *Il monachesimo e la riforma ecclesiastica (1049-1122)*, *Atti della quarta settimana internazionale di studio di Mendola*, IV, 23-29 agosto 1968, Milan, 1971, p. 385-395 ; A. Lucioni "Gli esordi del monachesimo fruttuariense nella diocesi di Milano : il priorato di san Nicolao di Padregnano", *Archivio Storico Lombardo*, CXVI, 1990, p. 11-73), de La Chaise-Dieu (P-R. Gaussin, "Un réseau monastique au Moyen Âge : l'exemple casadéen", *Histoire religieuse et archéologie, Cahier du Cahmer*, 1, 1988, p. 87-91) ou encore ceux de Saint-Philibert de Tournus (I. Cartron, "Le domaine méridional de l'abbaye de Tournus", *Saint-Philibert de Tournus. Histoire, archéologie, art. Actes du colloque du Centre International d'Études Romanes (Tournus, 15-19 juin 1994)*, J. Thirion (dir.), Tournus, 1995, p. 533-554 ; *Ibid*, *Peregrinationes et congregatio sancti Filiberti. De l'Aquitaine à la Provence : la genèse du réseau monastique de Saint-Philibert du IX^e au XI^e siècle*, thèse de doctorat, M. Fixot (dir.), Aix-Marseille, décembre 1998, 2 vol. dactyl.) et de Marmoutier (dom G.-M. Oury "Les statuts des prieurés de Marmoutier (XIII^e-XIV^e siècle)", *Revue Mabillon*, 284, avril-juin 1981, LX, p. 1-16) en s'appuyant sur les travaux d'Odile Gantier ("Recherche sur les possessions et les prieurés de l'abbaye de Marmoutier du X^e au XIII^e siècle", *Revue Mabillon*, 213-218, 1963-1964) pour les réseaux plus importants.

3"Auxerre", *Palatium und Civitas. Studien zur Profantopographie späntiker Civitates vom 3 bis zum 13 Jahrhundert*, I, Gallien, Köln-Wien, 1975, p. 122-129.

4*Les Gestes des évêques d'Auxerre*, I, M. Sot (dir.), Paris : Belles Lettres (Les classiques d'histoire de France au Moyen Âge, n° 42), 2002. Le volume 2 comportant des notices épiscopales discontinues de la fin du XI^e siècle au XVII^e siècle est en préparation.

5Paris, BNF lat. 10940 (f° 49-99).

6Voir P. Janin, "Note sur le manuscrit latin 10940 de la Bibliothèque Nationale de Paris contenant l'*Historia Selebiensis monasterii et les Gesta abbatum sancti Germani Autissiodorensis*", *Bibliothèque de l'École des chartes*, 127 (1969), p. 216-224 et la

contribution de G. Lobrichon au catalogue de l'exposition *Abbaye Saint-Germain d'Auxerre, intellectuels et artistes dans l'Europe carolingienne (IX^e-XI^e siècles)*, Auxerre, 1990, n° 175 ("Gui de Munois, Gestes des abbés de Saint-Germain d'Auxerre"), p. 285-286.

7Il ne s'agit pas là d'une spécificité locale. La plupart des Gestes n'eurent aucune diffusion en dehors des cités où ils furent rédigés. Sur ce point voir R.-H. Bautier, "L'historiographie en France aux X^e et XI^e siècles (France du Nord et de l'Est)", *La storiografia altomedievale*, Settimana di studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo, XVII/2, Spolète, 1970, p. 793-850.

8Dom Georges Viole moine de Saint-Germain rédigea vers 1640 des Mémoires sur l'histoire du diocèse d'Auxerre (Auxerre, B.M., ms 151 G, 154G, 155G, 157G). Son contemporain dom Victor Cotron écrivit en 1652 une chronique du monastère Saint-Germain (Auxerre B.M., ms 167G).

9*Nova bibliotheca manuscriptorum*, I, Paris, 1657, p. 570-593.

10Il faut souligner que ces Gestes sont sans doute rédigés en même temps qu'une continuation de la chronique cathédrale. Cette douzième continuation, qui ne comporte que la biographie d'Erard de Lésignes (1270-1278) est, en effet, probablement réalisée peu avant 1293 (P. Janin, *Gesta pontificum Autissiodorensium*. Édition critique avec introduction et notes, Paris, 4 vol. dactyl., 1969, t. I, p. cxxiv).

11M. Sot, *Gesta episcoporum, gesta abbatum* (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 37), Turnhout, 1981.

Pour citer cet article

Référence électronique

Noëlle Deflou-Leca, « Saint-Germain d'Auxerre et ses dépendances : la place d'un monastère dans la société médiévale du milieu du Ve siècle à la fin du XIIIe siècle. », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], 7 | 2003, mis en ligne le 05 décembre 2007. URL : <http://cem.revues.org/index3722.html>

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Index géographique : France/Auxerre